



# Déclaration de la FNECFP-FO au CTSD du 22 juin 2021

---

Madame la Directrice académique,

Depuis le dernier CTSD, le Ministre n'a pas abondé la dotation du département contrairement à nos demandes répétées, et contrairement à ce que la situation exige.

Au lendemain des annonces du Ministre concernant « son Grenelle », nos collègues constatent :

- Le climat dans les classes écoles est de plus en plus difficile, notamment du fait des remplacements non assurés,
- Nombre d'élèves en situation de handicap sont laissés à la seule responsabilité des enseignants faute de place en établissement ou structure spécialisés (en particulier en ULIS, en IME ou en ITEP) et faute d'AESH,
- La remise en cause de nos compétences, de nos statuts, de notre liberté pédagogique, est constante,
- De plus en plus de collègues sont atteints dans leur santé pour motif professionnel mais les accidents de travail sont souvent minimisés et requalifiés en congé maladie ordinaire,
- Nos salaires sont gelés depuis 10 ans ; en 20 ans la perte de pouvoir d'achat est supérieure à 20% !

Du Grenelle, nos collègues retiendront une nouvelle opération de prestidigitation soigneusement organisée afin de faire passer un nouveau train de contre-réformes contre les personnels et l'École Publique. Le constat est accablant !

L'École Publique ne se porte guère mieux que notre système de soin : elle manque tout autant de moyens. Les personnels se désespèrent de l'état dans lequel a été mise l'École publique. Celle-ci ne parvient plus à porter les espérances de la population pour sa jeunesse car année après année elle est mise dans l'impossibilité de remplir correctement ses engagements auprès des enfants qui lui sont confiés.

Pour la FNEC-FP-FO, la responsabilité du Ministre et du Ministère est pleine et entière dans la situation chaotique que connaît l'École.

En refusant de recruter immédiatement les personnels nécessaires, le Ministre remet en cause le droit à l'instruction des élèves.

La situation est devenue insupportable. Les AESH l'ont rappelé avec leurs organisations syndicales le 3 juin par la grève et la manifestation.

- Absence de statut, rémunération misérable, formation qualifiante inexistante pour ces personnels toujours précaires après déjà 17 ans d'existence de la fonction,
- L'enseignement spécialisé est en cours de démantèlement depuis des années,

- Les élèves notifiés voient leur nombre d'heure d'accompagnement dégringoler dans le cadre des PIAL, et il arrive même que leur AESH disparaisse du jour au lendemain !

Cette maltraitance, institutionnelle, doit cesser !

Scolarisation des élèves en situation de handicap, fermeture de classe, chasse aux temps partiels, aux allègements de service, absence de formation, manque de temps pour les adjoints comme pour les directeurs, manque de remplaçants, manque d'aides efficaces pour gérer les élèves en difficulté, charges de travail en hausse, et pouvoir d'achat toujours plus en baisse : toutes ces problématiques sont liées !

Le Ministre Blanquer ne répond à aucune demande. Au contraire, il a rendu 212 millions d'euros de son budget soit l'équivalent de 4200 postes. Et c'était déjà le cas l'année passée ! Pourtant, des personnels formés et disponibles, il y en a : des milliers de candidats aux concours 2020 ont été inscrits sur les listes complémentaires !

Comment ne pas voir dans cet entêtement à sacrifier l'instruction des jeunes la même volonté politique qui mène à l'annonce de l'embauche de 10 000 policiers en urgence par le président Macron ?

Les chiffres ou seuils auxquels nous allons nous référer aujourd'hui ne doivent pas cacher la réalité du terrain : l'Ecole Publique va très mal.

La logique comptable masque la réalité que le Ministre ne veut pas montrer :

- Les classes surchargées qui comptent toujours plus d'élèves en difficulté scolaire et sans repères, empêchant de plus en plus de classes de fonctionner sereinement. des personnels en souffrance faute de reconnaissance et de moyens, qui sont à bout, qui n'en peuvent plus, et qui subissent de plein fouet l'enchaînement des contre-réformes destructrices de l'Ecole Publique.

### **La FNEC-FP-FO revendique avec les personnels :**

- que conformément au Code de l'Éducation, tous les élèves sans exception - donc y compris sur dérogation - inscrits dans une école par le maire (rappelons que les directeurs d'école doivent admettre tous les élèves affectés sur son école) soient comptabilisés,
- que les élèves bénéficiant du dispositif ULIS comptent également dans les effectifs de leur classe de référence, comme annoncé par Monsieur le Ministre au Journal Officiel du 6 décembre 2018,
- l'abandon du Grenelle,
- l'augmentation immédiate des salaires : dans un premier temps 183€ comme les personnels hospitaliers pour tous maintenant sans contrepartie,
- l'ouverture immédiate de négociations pour rattraper nos 20 % de pouvoir d'achat perdu en 20 ans
- le dégel du point d'indice,
- la création de tous les postes statutaires nécessaires pour faire face à la situation,
- l'abrogation du décret PPCR, de la loi Blanquer, de la loi Dussopt,
- l'abandon de la proposition de loi Rilhac sur la direction d'école,

Les ouvertures de classes prévues étant insuffisantes, toutes celles jugées indispensables par les collègues doivent être attribuées.

Nous vous remercions de votre attention.